



**Adoption
07 février 2020**

**Dernière mise à jour
22 mars 2021**

Politique Culturelle de Donnacona

Loisirs, culture et vie communautaire

Table des matières

INTRODUCTION	2
RÔLE DE LA VILLE DE DONNACONA	3
SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE	3
SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	4
CULTURE DONNACONA.....	4
BIBLIOTHÈQUE DE DONNACONA	5
ARRIMAGE AVEC LA MRC DE PORTNEUF	5
PRINCIPES ET ORIENTATIONS	6
CONCLUSION	8
SOURCES	9

Introduction

« La culture ne sauve rien ni personne, elle ne justifie pas. Mais c'est un produit de l'homme : il s'y projette, s'y reconnaît ; seul, ce miroir critique lui offre son image. »

- Jean-Paul Sartre (1905-1980), écrivain et philosophe

Donnacona est un des territoires de la MRC de Portneuf. La communauté l'habitant est vaillamment engagée à sa dynamisation économique, environnementale, historique, sportive et culturelle. Il suffit de constater l'impressionnant nombre d'organismes à but non lucratif et l'implication remarquable des bénévoles y œuvrant pour être convaincu de leur volonté à participer à la vitalité patrimoniale de la municipalité.

La Ville de Donnacona croit que la vigueur culturelle et l'étonnante créativité de ses citoyens méritent d'être développées, valorisées et reconnues. Par sa Politique culturelle, la Ville souhaite notamment soutenir, sans relâche, l'effervescence des créateurs de son territoire. La profonde humanité particulière à l'enviable territoire riverain de Donnacona ne sera maintenue que par le développement durable d'une vie culturelle riche, constante et accessible.

La Ville a développé sa politique dans le respect de la définition de la culture définie par l'UNESCO : « L'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (Office fédéral de la culture OFC, 2013).

Les biens mobiliers et immobiliers, le fleuve Saint-Laurent et ses affluents, les paysages, les traditions, les archives, les savoirs et les savoir-faire de son territoire, et bien sûr les arts, font donc partie de la culture de Donnacona. En s'inspirant des mots du groupe-conseil de la Politique du patrimoine culturel du Québec, ces éléments reconnus collectivement ont une valeur de témoignage et de mémoire historique. Ce patrimoine d'exception mérite d'être protégé, conservé et mis en valeur, et ce, tant pour les générations contemporaines que celles à venir.

La Politique culturelle de la Ville de Donnacona s'adresse aux citoyennes et citoyens soucieux de participer au développement culturel de la ville et à sa consolidation ; que ces gens agissent à titre de bénévoles, artisans, artistes semi-professionnels, professionnels, participants, administrateurs ou curieux, ils font pleinement partie du processus artistique.

La Ville reconnaît que la réussite en matière culturelle passe par une vision inclusive de son identité culturelle, par la globalité de ses décisions, par l'engagement des intervenants culturels, par l'action et l'implication communautaires.

La Politique culturelle sert de cadre aux gestionnaires de la Ville de Donnacona.

RÔLE DE LA VILLE DE DONNACONA

Reconnaissant notamment que la culture identifie, anime et divertit, la Ville de Donnacona souhaite promouvoir son identité culturelle et en renforcer son écosystème. Dans le respect de son budget, la Ville s'assure donc d'inclure la dimension culturelle dans ses stratégies de développement, tant économique que social, dans ses plans d'aménagement des espaces publics, de ses immeubles municipaux et récréatifs, dans la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents, des paysages et, notamment, dans le choix du mobilier urbain et de l'art public. Ce faisant, elle inspire les autres champs d'intervention de la Ville.

Pour la Ville de Donnacona, la recherche d'excellence, d'innovation et de professionnalisme dans le domaine du patrimoine culturel s'appuie sur des principes d'équité et d'objectivité. Les balises encadrant son soutien à la création et à la production culturelle requièrent de la souplesse afin de pouvoir façonner un environnement propice tant à l'expression de ses particularités locales qu'à toutes autres formes artistiques (classiques, émergentes, métissées, pour ne donner que ces quelques exemples).

Pour que la Ville puisse développer harmonieusement sa diversité culturelle, quatre groupes d'intervenants culturels lui sont particulièrement essentiels :

- › L'équipe du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;
- › l'équipe du Service d'urbanisme et de développement économique;
- › le comité Culture Donnacona;
- › l'équipe gravitant autour de la Bibliothèque de Donnacona.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Le Service des loisirs de la Ville compte sur une grande et jeune équipe pour animer la vie culturelle, communautaire et sportive de Donnacona. Ce service planifie, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités, des programmes et des services en loisirs sportifs, culturels et sociocommunautaires répondant aux besoins et aspirations de la population.

Ce service assure également un soutien professionnel aux organismes de loisirs et communautaires du milieu et participe à la planification et à l'étude des besoins liés aux aménagements municipaux à vocation récréative. Il élabore et tient à jour le plan directeur en matière de loisirs.

Les secteurs suivants relèvent de cette direction : parcs, programmes, organisation, aménagement des équipements et des infrastructures, entretien des équipements, soutien aux organismes.

Service de l'urbanisme et du développement économique

Les membres de l'équipe qui composent ce service possèdent les connaissances nécessaires sur le territoire et les particularités de la Ville. Ils sont donc bien outillés pour protéger et mettre en valeur les sites, les paysages et les éléments culturels et patrimoniaux d'intérêts.

Le Service de l'urbanisme et du développement économique a pour mission première de planifier, contrôler, mettre en valeur et développer le territoire de manière harmonieuse et durable dans le respect de la réglementation en vigueur, tout en soutenant l'atteinte et la réalisation des objectifs et des orientations fixés par la vision du Conseil municipal dans son plan d'urbanisme. Ce dernier en contient notamment plusieurs axés sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel (quartiers, bâtiments, rues, infrastructures, parcs, couvert forestier, percées visuelles, etc.).

Grâce aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU), un groupe de citoyens volontaires, le Service de l'urbanisme et du développement économique peut soutenir la protection et la valorisation du patrimoine par l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui prescrit des critères qualitatifs d'analyse à tous les projets de construction ou de rénovation ayant lieu dans les secteurs sensibles et définis par la Ville. Ceux-ci sont déterminés comme étant à préserver pour leur valeur et leurs qualités architecturales, historiques, esthétiques ou sociales et comme étant partie intégrante du maintien de l'ensemble patrimonial bâti, culturel ou naturel du territoire.

De ce fait, l'un de ses mandats est d'identifier et de veiller sur les espaces et les lieux à aménager et à protéger en respect de l'histoire de ceux-ci. On peut penser au Vieux Donnacona, à l'ancienne paroisse de Les Écureuils et aux composantes de ces lieux historiques (bâtiments, monuments, paysages, identité, histoire, etc.). De plus, à titre de membre de la Table de concertation régionale de l'estuaire fluvial (TCREF), par le biais du service de l'urbanisme, la Ville reconnaît aussi l'importance du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents dans son patrimoine culturel naturel. Il fait partie intégrante de l'histoire de la Ville du fait de sa proximité physique avec les citoyens et de son impact sur le développement à la fois du territoire et de la culture locale.

Culture Donnacona

Le comité Culture Donnacona est constitué de membres représentant les citoyennes et les citoyens, le Relais de la Pointe-aux-Écureuils, le Conseil municipal et la Ville ; il est épaulé par divers groupes de bénévoles. Grâce à un budget lui étant alloué par la Ville, il organise différentes activités couvrant principalement cinq sphères de la culture : arts visuels, arts de la scène, littérature, patrimoine et musique.

Culture Donnacona vise à développer une vie culturelle diversifiée répondant aux attentes de la population, à offrir la possibilité aux artistes de se rassembler et souhaite faire rayonner la ville de Donnacona. Un créatif peut demander du soutien à Culture Donnacona pour développer son projet culturel. Pour une demande de contribution financière, il se référera alors à la Politique d'attribution d'aide financière de la Ville de Donnacona.

Bibliothèque de Donnacona

La Bibliothèque de Donnacona est une institution locale sise dans les locaux de l'école secondaire. Fréquentée par des gens de tous les âges, elle est un important lieu d'échanges intergénérationnels, en plus d'être un lieu prioritaire d'accès à de nombreuses formes de culture : littéraire, traditionnelle, musicale, visuelle et numérique, pour ne nommer que celles-ci.

La vie à la Bibliothèque est basée sur l'acronyme API désignant les trois principes suivants :

- › Accueillir;
- › Partager;
- › Inspirer.

La Bibliothèque municipale a pour mission de répondre aux besoins d'alphabétisation, d'information, d'éducation, de culture et de divertissement de sa population de tous âges, selon le modèle de base des missions clés relatives aux bibliothèques publiques au Québec. Ses objectifs sont les suivants :

- › Être accessible à tous ses citoyens, sans distinction;
- › Faire de la bibliothèque un lieu convivial, accueillant et stimulant;
- › Être un centre de consultation, de renseignement, de référence, d'échange et de partage;
- › Être à l'écoute des tendances de l'avenir et offrir l'usage des technologies d'avenir;
- › Être un lieu d'exposition et d'accès à la culture;
- › Proposer et valoriser une collection riche et variée en différents formats;
- › Offrir ses services de la façon la plus objective possible, sans censure ni parti pris;
- › Inspirer, stimuler et nourrir la curiosité et la créativité;
- › Favoriser l'apprentissage par les pairs;
- › Faire la promotion de la lecture dans divers lieux de la ville;
- › Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- › Soutenir à la fois l'autoformation et l'enseignement conventionnel à tous les niveaux.

Arrimage avec la MRC de Portneuf

En accord avec la Politique culturelle de la MRC de Portneuf, la Ville de Donnacona consent aux rôles suivants lui ayant été attribués par l'entité de concertation régionale :

- › Garantir une offre en loisirs culturels à sa population;
- › Soutenir les intervenants culturels de son milieu;
- › Participer au développement culturel régional.

Toutefois, la Ville se dote de sa propre politique culturelle - que voici - afin d'y confirmer son rôle et de l'y bonifier.

Principes et orientations

Principe 1 – Éducation

Connaissance, mise en valeur et sauvegarde des arts et du patrimoine culturel

La culture est porteuse de sens et d'identité. Considérée comme un terrain fertile pour l'apprentissage, la culture permet notamment d'acquérir des habiletés sociales, interculturelles et, évidemment, citoyennes, compétences essentielles pour bien vivre au XXI^e siècle ; elle permet donc l'épanouissement de l'individu et de sa collectivité.

Il est dès lors très important de reconnaître le rôle des arts et du patrimoine culturel dans l'identité d'une ville, de favoriser leur conservation et d'en assurer leur sauvegarde. Or, la Ville de Donnacona reconnaît que la connaissance, la valorisation et la sauvegarde sont des responsabilités collectives ; le temps, l'énergie et l'argent investis par ses citoyens le sont au bénéfice de l'ensemble de la société donnaconienne.

La Ville considère le patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel, comme un atout ajoutant de la valeur à tout projet. Ce patrimoine peut ainsi s'inscrire sur le territoire - lequel inclut le fleuve Saint-Laurent et ses affluents coulant aux abords de celui-ci - grâce aux institutions culturelles et à leurs activités, mais aussi à la manière dont sont construits et façonnés les paysages et bâtiments.

Orientation 1

Favoriser la connaissance, la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine culturel.

Orientation 2

Établir des liens étroits entre l'aménagement du territoire et la conservation du patrimoine culturel.

Principe 2 – Collaboration

Concertation et mobilisation des citoyennes et citoyens

L'engagement des citoyennes et citoyens est essentiel à la vitalité de la culture et à son rayonnement ; chacun doit considérer les conséquences de ses décisions et de ses activités sur la collectivité. Il est donc tout à fait pertinent d'indiquer qu'une vie culturelle active s'incarne dans l'engagement bénévole et le mécénat. La Ville de Donnacona reconnaît que les bénévoles sont parfois les seules ressources humaines d'un organisme sans but lucratif ; un maillage entre ceux-ci serait enrichissant.

Parmi les individus composant le patrimoine culturel de la Ville se trouvent aussi une quantité impressionnante d'acteurs culturels s'étant donné la noble mission de garder vivant un savoir-faire ancestral ou moderne. Bénévoles ou pas, et au nom de la sauvegarde du patrimoine, ces gens doivent échanger leurs connaissances afin d'acquérir ou de développer des compétences pour réaliser ensuite différents projets. La pérennité de leur art, et peut-être de leur entreprise, tout autant que le patrimoine culturel du territoire, profiteraient du maillage de ces dévoués.

Orientation 1

Planifier une action culturelle locale concertée.

Orientation 2

Encourager le partenariat entre les organisations.

Principe 3 – Déploiement

Développement, accessibilité et rayonnement des arts et du patrimoine culturel

Née de l'autonomie de création des artistes et de la liberté d'expression et d'information conférée aux individus, la culture est synonyme et vectrice de démocratie. Puisqu'elle favorise la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance, qu'elle est un facteur potentiel d'attractivité, qu'elle favorise aussi l'enracinement des nouveaux citoyens et en prend parfois les couleurs, la culture donne sa personnalité au territoire, et reflète ses particularités et son occupation historique. En fait, la culture vit au rythme de la population qui la compose.

La culture permet la création d'espaces et de lieux signifiants accessibles à tous. La Ville souhaite que l'ensemble de la population accède, participe et contribue à la vie culturelle du territoire. La promotion, la visibilité et la diffusion dans les marchés locaux et extérieurs des œuvres et des productions de Donnacona sont donc cruciales pour la vitalité artistique de son territoire et la démocratisation de son patrimoine culturel.

Orientation 1

Transmettre le respect des arts et du patrimoine culturel aux citoyennes et citoyens.

ORIENTATION 2

Favoriser la diffusion et le rayonnement des arts et du patrimoine culturel.

Conclusion

La Ville de Donnacona ne peut agir seule. Toutes les citoyennes et tous les citoyens jouent un rôle dans le dynamisme de la culture donnaconienne : par leurs gestes quotidiens, ils choisissent de l'appuyer, de la protéger, de la renouveler, de la faire rayonner et d'assurer sa présence. Par conséquent, il est important de soutenir le travail des artistes, des intervenants du milieu artistique et des différents acteurs du milieu culturel. C'est en bâtissant avec eux que nous pourrons dire : "Ma ville, je la cultive".

Par cette politique, la Ville de Donnacona s'engage en faveur de l'affirmation, de l'expression et du développement de ses particularités locales ainsi que de toutes autres formes artistiques. Elle reconnaît que ces particularités participent à l'enrichissement et à l'épanouissement de ses citoyennes et citoyens. Par cette démarche, la Ville met également en lumière tous les acteurs culturels de son territoire et en reconnaît la valeur pour une culture riche de son écosystème. Elle mise donc sur un noyau fort de partenaires qui œuvrent ensemble pour faire rayonner la ville par la mise en valeur de la culture. La Ville de Donnacona confirme l'importance qu'elle accorde à la culture en adoptant cette politique culturelle et un plan d'action qui viendra compléter le tout pour en préciser les objectifs.

Sources

Gouvernement du Québec. 2018. « Partout, la culture - Politique culturelle du Québec ». En ligne. Repéré à : <https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/politique/>

MRC de Portneuf. 2011. « La politique culturelle MRC de Portneuf ». En ligne. Repéré à : http://www.portneufculturel.com/Bienvenue/images/dossierspdf/politique%20culturelle_mrc_2011.pdf

Office fédéral de la culture OFC. 2013. « Définition de la culture par l'UNESCO ». En ligne. Repéré à : <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html>

Ville de Donnacona. 2017. « Politique de gestion et de développement des collections ». Document inédit.
(Source pour un document non publié)

Ville de Montréal. 2017. « Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité - Politique de développement culturel 2017-2022 ». En ligne. Repéré à : <https://cqt.ca/files/57b0df50a15b56a9171059791d1b786d.pdf>